



n° 275

OH'

LE MAGAZINE D'OLIVET • NOVEMBRE 2025

Quatre fleurs *qui ne fanent pas !*

PETITE ENFANCE : TOUJOURS
POUR LE MEILLEUR / P.4

UN PROJET ?
UNE AUTORISATION
D'URBANISME ! / P.12

ESTELLE ROSSIGNON,
AU SERVICE DES FAMILLES / P.15



NOVEMBRE 2025



RETOUR SUR DES FOULÉES GÉNÉREUSES



Chers Olivetains,

Dans la perspective des élections municipales de mars 2026,
l'édito du Maire est supprimé afin de respecter la réglementation
qui s'applique en période pré-électorale.



Olivet
Proche de vous

Directeur de la publication : Matthieu Schlesinger - Maire d'Olivet • Conception, rédaction et coordination « OH' OLIVET » : Sophie Cazin, directrice de la communication, avec la collaboration d'Aurélié Payet, Nicolas Gioria, Pauline Legros, et Fleur Velasco-Franchet • Crédits photos et illustrations : mairie d'Olivet, Virginie Cartier, Timothée Fisson, Pascal Foulon, urbaniste Hodos - équipe Crédit Mutuel Foncier, Arnaud Lasnier et Adobe Stock • Conception & rédaction « OH' SORTIR » : Aurélié Payet, responsable information-communication, avec la collaboration de Nathalie Morel • Impression à 12 000 exemplaires : BBV Prévost • Dépôt légal : Octobre 2025 • Mairie d'Olivet - 283 rue du Général de Gaulle CS 20129 - 45161 Olivet cedex - 02 38 69 83 00 - communication@olivet.fr • Imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement).



olivet.fr





9/10

Les foulées des écoliers

Il n'y a pas d'âge pour faire comme les grands quand la cause est d'importance et à sa portée. Les écoliers d'Olivet aussi ont couru. Une belle façon de sensibiliser les jeunes générations à l'importance de l'activité physique pour se maintenir en bonne santé et à l'engagement collectif... On aime les voir tout de rose vêtu !



4/10

Olivet racontée

La tradition a été respectée. Les nouveaux résidents de l'année ont eu la possibilité de partir pour une «visite privée» de la ville en bus avec des élus pour guides. Ce format immersif permet de découvrir la ville, ses équipements, et de s'intégrer rapidement dans son nouveau lieu de vie.



5/10

Le soleil était au rendez-vous pour faire rayonner la solidarité : 10 ans déjà, 7 500 participants une fois encore, et la joie de pouvoir reverser 70 000 euros à la Ligue contre le cancer. Un immense merci à toutes et tous pour cet élan de générosité.

8/10

Sortie nature instructive

La balade sur les plantes exotiques envahissantes a attiré une trentaine d'Olivetains. Le groupe est rapidement tombé sur de la vergerette du Canada. Une sortie pédagogique ponctuée de conseils pour les limiter dans les jardins et préserver la biodiversité. Cette sensibilisation était animée par le conservatoire des espèces naturelles.

19/09

En fanfare

Les Fo'Plafonds ont ouvert la saison 25-26 de l'Alliage avec un concert plein d'énergie et d'humour. Les instruments n'avaient parfois rien de conventionnel : descentes de gouttières, poêles, clefs... Le public n'a pas été dérouté par ce ton décalé. Bien au contraire !

PETITE ENFANCE : TOUJOURS pour le meilleur

À gauche : Marlène Macedo, directrice de la crèche de la Petite Motte
À droite : Cécilia Campagne, responsable du service Petite Enfance



Les gestes pédiatriques d'urgence rassembleront les agents de la petite enfance en décembre prochain à l'Alliage pour une grande journée de formation.

Le 12 décembre, les structures petite enfance municipales resteront fermées... pour une très bonne raison. Tous les personnels seront formés aux gestes pédiatriques d'urgence. Au total, 65 professionnels de la petite enfance vont en bénéficier dont quelques assistantes maternelles indépendantes qui ont répondu favorablement à l'invitation de la mairie.

Depuis une douzaine d'années, la mairie prévoit deux journées pédagogiques par an. Une troisième sera même organisée au printemps, largement encouragée par la CAF qui les finance en grande partie. Alors certes, c'est un petit effort demandé aux familles qui doivent s'organiser. Mais la compréhension est forte dès lors qu'on touche au bien-être et à

la sécurité des enfants qu'ils confient chaque matin.

Sur le choix des gestes pédiatriques d'urgence, Cécilia Campagne, responsable du service Petite Enfance en mairie répond sans détour : « Elle s'est imposé comme une évidence ; Il y avait une forte attente d'une remise à niveau collective ». Pendant toute une journée, un organisme agréé rappellera les fondamentaux et mettra tout le monde en situation avec l'objectif de savoir réagir face aux urgences, comme maîtriser les bons réflexes en cas d'étouffement mais aussi reconnaître les signes d'une bronchiolite.

La formation n'est pas un luxe. Comme ailleurs, le secteur de la Petite Enfance évolue et il faut en

tenir compte. « Ce que l'on faisait il y a dix ans ne se fait plus de la même façon, poursuit-elle. Les courants pédagogiques, les avancées des neurosciences nous poussent à repenser nos pratiques. Un enfant ne fait pas de caprice. Il n'a simplement pas la capacité à gérer ses émotions car son cerveau n'est pas suffisamment mature pour cela. Notre rôle est de l'accompagner ».

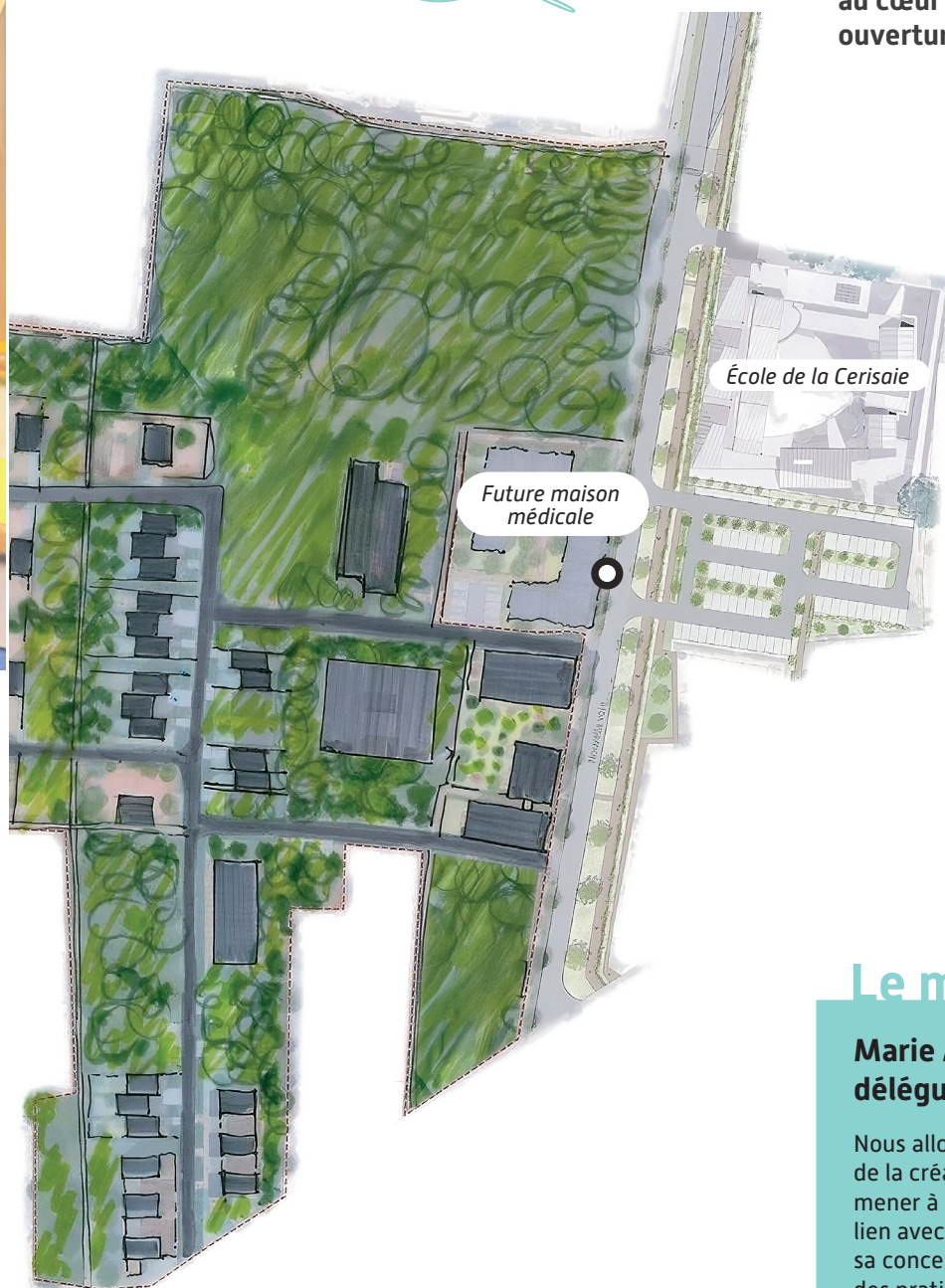
La formation du printemps prochain pourrait, quant à elle, porter sur le développement du langage, avec le programme des 1001 mots avant trois ans. « Une chose est sûre, conclut la responsable, se former ensemble permet d'harmoniser les connaissances et d'avoir des professionnels dans une même dynamique de travail ».

« Un enfant ne fait pas de caprice »



Maison médicale de la Vanoise : une première ÉTAPE décisive

Après la Maison médicale du Larry,
un nouveau projet se dessine
au cœur de la Vanoise, avec une
ouverture à l'horizon 2028.



Le projet de maison médicale a pris son envol en octobre. Une consultation a été lancée afin de sélectionner un opérateur pour construire un bâtiment qui mêlera logements sociaux et maison médicale. Le programme s'inscrit dans le plan d'aménagement global du quartier et concerne un terrain qui appartient à la commune.

Après les réalisations de l'école de la Cerisaie et de la rue Marguerite Yourcenar, ce nouvel équipement viendra renforcer l'offre de soins de proximité et participera à la dynamique du quartier qui comptera une nouvelle offre de logements facilitant les parcours résidentiels. La maison médicale rassemblera plusieurs cabinets médicaux pour des médecins généralistes, des spécialistes et des professionnels de santé, à l'image de ce qui a été fait dans le quartier du Larry. En exerçant ensemble, dans un même lieu, les synergies entre praticiens seront favorisées.

Le mot de...

**Marie Allaire, adjointe au Maire
déléguée à la santé et à la prévention.**

Nous allons mettre à profit l'expérience acquise de la création de la maison médicale du Larry pour mener à bien ce nouveau projet. Nous travaillons en lien avec des médecins qui nous accompagnent dans sa conception. Il est encore un peu tôt pour recruter des praticiens, même si des premiers contacts se révèlent prometteurs. La phase de prospection sera plus efficace au moment de la pose de la première pierre à venir en fin d'année 2026.



ENVIRONNEMENT

Redonner de la profondeur AU LOIRET



Une opération ciblée du curage du Loiret a commencé. Il avait été reporté à l'automne dernier.

Un chantier comme on a peu coutume d'en voir est en cours sur le Loiret, près du camping. Il consiste à retirer un surplus de sédiments qui se sont accumulés depuis les grandes inondations de 2016 dans le lit de la rivière. Avec cette intervention, le Loiret va retrouver une certaine profondeur et l'eau mieux s'écouler. Un mieux pour la faune, la flore et pour le risque inondation. À l'origine, cette opération avait été programmée à l'automne dernier mais le niveau d'eau de l'époque n'avait pas permis de mener à bien le chantier.

Les conditions étant plus favorables cet automne, il a finalement démarré début octobre en commençant par recréer une berge en aval du camping pour faciliter le retrait et le transport des sédiments. Dès la mi-novembre, il se poursuivra par l'aspiration des bancs de sable par un bateau spécialisé.

Ces travaux ont reçu une autorisation préfectorale car le curage est strictement encadré et rarement autorisé. Prendre soin du Loiret a un coût : 196 000 euros sont investis, couvrant les études et les travaux.

Le saviez-vous ?

Près de 1 000 m³ de sédiments se sont accumulés dans cette partie du Loiret, soit l'équivalent de plusieurs dizaines de camions. Pendant toute la durée des travaux, une barrière "anti-matières en suspension" est installée. La navigation n'est donc pas possible temporairement.

JUSTICE

Un médiateur à votre écoute

Jean-Yves Bastard est le nouveau conciliateur de justice d'Olivet, nommé par le Tribunal judiciaire d'Orléans. Son rôle est d'aider gratuitement les particuliers à trouver une solution amiable dans les litiges civils, notamment pour les conflits de voisinage ou les différends de moins de 5 000 €. Neutre, impartial et soumis à la confidentialité, il intervient en qualité d'auxiliaire de justice.

Le conciliateur tiendra deux permanences par mois en mairie, chaque 1^{er} et 3^e vendredi du mois, de 14h à 17h. Il recevra uniquement sur rendez-vous. Les demandes peuvent être adressées directement par mail à : jean-yves.bastard@conciliateurdejustice.fr.





brèves

FAMILLE

Il est déjà temps de s'inscrire pour la course de Noël



La course caritative de fin d'année revient à Olivet le samedi 6 décembre dans le Val, avec un départ au gymnase de l'Orbellière. Quatre parcours pour tous les âges sont prévus, de 650 m à 5,1 km, dès 17h et dans une ambiance à la fois sportive et festive.

Ici, pas d'inscription payante mais un jouet neuf ou en bon état remis le jour de la course est attendu. Ils seront donnés à l'association Olivet Solidarité qui les redistribuera.



D'INFOS : inscriptions sur olivet.fr/course-noel dès le jeudi 6 novembre, dans la limite des 500 places disponibles.

SOLIDARITÉ

Pour un Noël joyeux

Le CCAS d'Olivet renouvelle son opération Noël solidaire. Des bons cadeaux de 15 € par foyer et 25 € par enfant à charge, à échanger auprès de commerçants partenaires, seront distribués. Pour en bénéficier, certaines conditions sont à remplir : être olivetain et avoir un QF inférieur ou égal à 710, ou être bénéficiaire de l'AAH, RSA, CSS, ASS, ASPA ou de bénéficier d'un suivi à la mission locale.



La distribution des bons de Noël aura lieu au CCAS du 1^{er} au 5 décembre de 13h30 à 17h30, puis du 8 au 12 décembre de 8h30 à 12h30 (sauf le mardi à partir de 10h), dans la limite des stocks disponibles. Se présenter avec ses justificatifs de ressources.



D'INFOS : auprès du CCAS au 02 38 69 83 12 ou social@olivet.fr

PARENTALITÉ

Ne plus entendre « je n'aime pas lire ! »

Un forum *Lecture pour tous, tous à la lecture !* se tiendra le samedi 15 novembre à l'Alliage, à l'initiative de l'École des parents et des éducateurs du Loiret, en partenariat avec la ville et plusieurs associations. Son objectif est simple mais ambitieux : faire de la lecture un plaisir accessible à tous, quel que soit l'âge ou les éventuelles difficultés.

La conférence inaugurale, de Sophie Hamon, docteur en sciences du langage, donnera le ton dès 14h15 en proposant

des pistes concrètes pour mieux comprendre les freins à la lecture et les moyens d'y répondre. La suite de l'après-midi mêlera échanges et expériences : table ronde sur les troubles DYS, ateliers de création de marque-pages, lectures contées, escape game littéraire et animations pour les enfants.



D'INFOS : Inscription recommandée sur epe45.fr. Programme complet en page 7 du OH Sortir

📍 de 14h à 17h30 à l'Alliage



Bien s'équiper avant l'hiver, quand on est cycliste ou à trottinette, est essentiel. Mais êtes-vous au clair ?

Chaque année en France, la Sécurité Routière observe un pic d'accidentalité dans les semaines qui suivent le passage à l'heure d'hiver. La nuit tombe plus tôt, précisément à l'heure des sorties d'école et du travail. Moins visibles, les usagers de la route les plus vulnérables peuvent se mettre en danger s'ils ne sont pas correctement équipés. Alors à vélo ou à trottinette, à l'approche de l'hiver, équipons-nous comme il faut et faisons mentir les statistiques.



L'ÉCLAIRAGE

Les vélos doivent disposer de feux de position avec une lumière jaune ou blanche à l'avant et rouge à l'arrière. Précision importante, les lumières ne doivent pas être clignotantes. Des catadioptr^s aussi sont obligatoires : rouge à l'arrière, blanc à l'avant, orange sur les côtés et sur les pédales.

> **Trottinette électrique** : feux de position avant et arrière obligatoire ainsi que des dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.

* dispositifs rétro-réfléchissants

LE CASQUE

Il est obligatoire pour les cyclistes de moins 12 ans. C'est aussi le cas pour vos jeunes passagers. Mais soyons clairs, il est fortement recommandé quels que soient votre âge ou vos trajets. Il représente le moyen le plus sûr de protéger sa tête en cas de chute ou de collision. Les blessures dues à un choc sur le crâne demeurent la première cause de décès chez les cyclistes.

> **Trottinette électrique** : casque obligatoire hors agglomération

LA SONNETTE

Elle est obligatoire et doit s'entendre à 50 m au moins.

> **vélo & trottinette**

PORTER DES VÊTEMENTS CLAIRS

C'est toujours un plus. À bon entendre !

LE GILET RÉTRORÉFLÉCHISSANT

Hors agglomération, du côté des cyclistes, il est obligatoire pour circuler la nuit ou en cas de mauvaises conditions météo. Mais ne vous privez pas d'en porter un aussi en ville lorsqu'il fait mauvais temps !

> **Trottinette électrique** : obligatoire de nuit ou par visibilité réduite

Et la commune dans tout ça ?

Des opérations de contrôle des vélos des collégiens aux abords de leurs établissements vont démarrer dans les prochains jours et se poursuivre jusqu'en février par la Police municipale. « Notre objectif est de les sensibiliser à leur propre sécurité. Le constat d'un défaut d'éclairage enclenche un courrier aux familles pour les inviter à se mettre en conformité. En moyenne chaque année, nous alertons une soixantaine de parents », rappelle le chef de la police municipale Alain Damar-Antraigue.



LES CITOYENS de demain



Le Conseil des jeunes 2025/2026 compte 93 élèves de CM2. Il est aujourd'hui installé pour une année scolaire, avec l'apprentissage de la citoyenneté comme fil rouge.



On reconnaît quand le moment est solennel. Le 6 octobre dernier à l'Alliage en était assurément un avec l'installation du nouveau conseil des jeunes d'Olivet. 93 enfants assis, sages comme des images aux premiers rangs, sous les regards de leurs parents, attentifs aux paroles du Maire, Matthieu Schlesinger, évoquant leur mandat de jeunes élus. *« Nous avons mis en place un parcours pour vous permettre de découvrir la citoyenneté. Vous avez fait le choix de vous engager et c'est une très belle chose ! Notre devoir, pour nous les élus, est donc de vous accompagner dans cette démarche pour vous aider à devenir plus tard de bons citoyens. Mais en retour, vous avez aussi des devoirs, comme de participer aux moments qui sont organisés pour vous »*. Le préambule était volontairement sérieux pour marquer les esprits. La suite a été plus légère. Les visages se sont même éclairés et des bruissements se sont élevés à l'énumération de tout ce qui les attendait sur

ce temps extra-scolaire : participation aux commémorations, visite du 12^e régiment de Cuirassiers, temps d'échanges avec les anciens combattants, conception de leurs propres projets, déplacement à Paris pour découvrir une institution et assister au ravivage de la flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe... *« Vous allez être profondément enrichis en sortant de cette expérience »*, a complété le Maire.

Dans le public, Mélanie, maman d'Agathe, élève à l'école du Val, en est convaincue. *« Ma fille était très motivée à l'idée d'en faire partie. Elle est volontaire pour faire des choses pour la ville, avec ses copines, et impatiente de découvrir. C'est un vrai plaisir de les voir s'investir ! »*



D'INFOS : photos de la cérémonie à retrouver sur olivet.fr

RETOUR *sur*

CARNET : septembre

BIENVENUE AUX BÉBÉS : Tomas O'SHEA (*août*) | Sofiane DOUARA | Eden YACOUBA | Léon SACHOT | Oscar SACHOT | Louise JOEST

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS : Besma MESSAOUDI & Maxime BLAISE | Ophélie PAGOULATOS & Vincent LUQUE | Odile LEGRAND & Laurent ROUSSINEAU | Hélène FROISSART & David FAURE | Garance SOULIÉ & Christophe JÄGER

ILS NOUS ONT QUITTÉS : Michelle MARIANI, 82 ans | Yvonne GRANDSIRE, 95 ans | Chantal CORDEAU, 62 ans | Pierrette GIGOUT, 87 ans | Jackie CHÉRON, 88 ans | Jean JUNG, 95 ans | Laurent BOUSSETON, 56 ans | Gilbert MASSON, 95 ans | Éric RAMOND, 63 ans | Sabine D'HUMIÈRES, 100 ans | Georgette ROBINET, 94 ans | Michel BOUBAULT, 91 ans | Danielle RÉGUIGNE, 86 ans | Raymond MARIE, 58 ans | Florent COQUEUGNIOT, 23 ans

le Conseil municipal du 29 septembre 2025

À l'ordre du jour et approuvés :

- Les rapports d'activités 2024 des délégataires pour les piscines, le camping et la fourrière ;
- Le rapport 2024 de la commission communale d'accessibilité dressant un état des travaux réalisés sur le bâti communal, la voirie, les espaces publics et les transports ;
- Le renouvellement de la convention passée avec St-Hilaire Saint-Mesmin formalisant l'instruction technique et réglementaire de leurs autorisations d'urbanisme par la mairie ;
- Une aide de 3000 euros à verser à la Fabrique Opéra Val de Loire pour des actions de médiation avec les écoles et la mise à disposition de places de spectacle.

Prochain conseil municipal :
lundi 17 novembre à 18h30 à l'Alliage



Quatre fleurs

qui ne fanent pas !



Olivet conserve son label « 4 fleurs ». Une reconnaissance nationale distinguant le cadre de vie à 360 degrés.

22 ans déjà qu'Olivet arbore sur ses panneaux d'entrées de ville les 4 petites fleurs rouges du label national des villes et villages fleuris. Mais pas de méprise, elles ne sont pas simplement le signe de la qualité du fleurissement. Le label est plus large. Au fil des années, il s'est réinventé pour répondre aux défis contemporains.

Aujourd'hui, il récompense toute une somme d'actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles, la protection de

la biodiversité. On est loin des débuts, il y a 65 ans, et du premier concours national "Fleurir la France", inspiré par les balcons fleuris d'Alsace où l'enjeu, et rien que l'enjeu, était d'embellir les territoires dans la France de l'après-guerre.

Une soixantaine de critères

Le dossier de candidature a donc dû être fourni pour solliciter à nouveau la labellisation et se maintenir, si possible, au plus haut niveau. Tout ce qui est mis en œuvre sur le terrain au service du cadre de vie y est décrit. Et la copie rendue doit être des plus



**Entretien
des poiriers
dans la
promenade
des senteurs**

**Un nouvel îlot de
fraîcheur : le parc
du Beauvoir**

sincères car le jury se déplace pour en faire le constat et se forger un avis, grille d'évaluation à l'appui, comptant une soixantaine de critères. La visite a eu lieu le 12 juin dernier. Pendant plusieurs heures, la délégation a pu voir ce qui fait Olivet aujourd'hui. Sandrine Lerouge, adjointe au cadre de vie raconte : « *Les représentants du Comité national ont apprécié les parcs du Larry, Saint-Fiacre et les promenades qui y serpentent où il y a des fruitiers, rappelant le passé agricole de la commune. Cette "bulle" dans un environnement résidentiel a bien plu* ».

D'autres lieux, d'autres pratiques, ont marqué des points. Le savoir-faire des équipes des espaces verts qui entretiennent la tradition avec la mosaïculture de l'horloge fleurie, les investissements engagés pour la restauration des berges du Loiret et son faucardage, et tout le travail d'ajustement, déjà visible, pour repenser la ville afin d'y intégrer davantage de végétal et créer des îlots de fraîcheur. Les défis climatiques ont accéléré ce changement. Au fil de la balade, ils ont pu voir la part plus importante des vivaces dans les massifs, moins gourmandes en eau. Les équipements mis en place par la

« Le site du Beauvoir a été complètement renaturé »

mairie pour réutiliser les eaux de la piscine l'inoX et des serres municipales pour l'arrosage. Les échanges ont aussi porté sur la place centrale de l'arbre dans la ville. « *Pour la seule année 2024, 220 arbres ont été plantés et nous faisons évoluer les essences, avec plus de mellifères* », précise l'Adjointe.

Des arbres, il y en aura d'autres, avec le plan de paysage pour la ville qui vient d'aboutir. Le jury a pu en découvrir une première déclinaison aux abords du gymnase du Beauvoir. « *Le site a été complètement renaturé, là où il y avait un terrain de tennis désaffecté. Les enfants des écoles y ont planté des arbres. Cela va devenir avec*

le temps un parc naturel et en même temps un réservoir de biodiversité » complète le Maire.

Enfin, la propreté des espaces publics et les choix retenus en matière de mobilier urbain n'ont pas échappé non plus aux yeux experts du jury, attentifs aux moindres détails.

Alors ces 4 fleurs sont une reconnaissance du travail des équipes des espaces verts. Ils peuvent en être fiers, car c'est le jardin des 23 000 Olivetains.



UN PROJET ?

Une autorisation d'urbanisme !



Lors d'un achat, ou pour améliorer son espace de vie, il y a souvent des travaux à envisager. Pour partir sur de bonnes bases, il faut penser à faire les demandes d'autorisation d'urbanisme appropriées. Le point illustré ici.

On raconte qu'il y a toujours des travaux à faire dans une maison... C'est assez vrai ! Depuis l'achat jusqu'à la revente, que ce soit pour rénover, pour créer de nouveaux espaces ou mieux délimiter son terrain, les travaux sont aussi nombreux que variés.

Pour être sûrs de bien faire, il convient de s'assurer que les modifications envisagées répondent aux règles du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm). « *Le PLUm est commun aux 22 communes de la Métropole orléanaise*, explique Michel Leclercq, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme. *Il concerne les choix architecturaux, l'embellissement et les choix d'aménagement de son bien. Chaque commune possède une annexe spécifique, le cahier communal, pour les caractéristiques architecturales et paysagères qui lui sont propres.* »

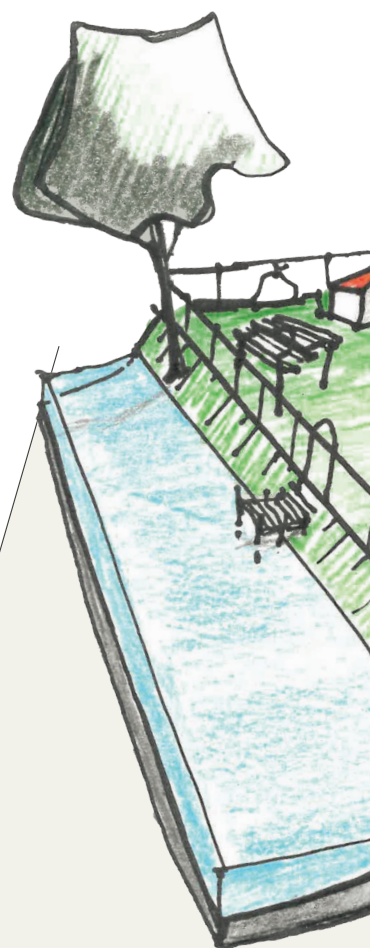
En fonction des travaux envisagés, le porteur de projet doit renseigner une déclaration préalable, un permis de construire, ou encore

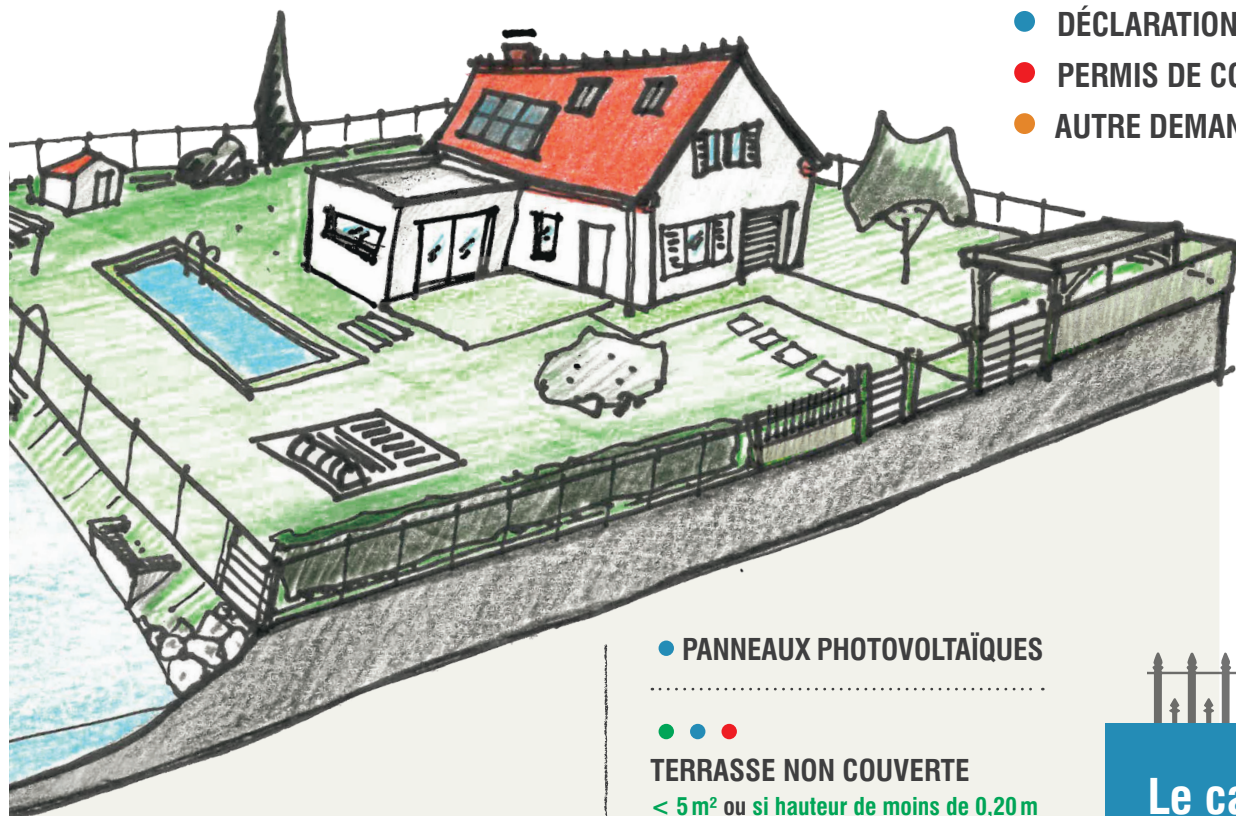
des demandes spécifiques liées à certains travaux particuliers. « *En cas de revente, le notaire demandera les certificats de conformité des constructions existantes. Toute construction n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation ne pourra y prétendre !* » complète l' élu. Le schéma ci-dessus résume les projets les plus courants et les demandes d'autorisation correspondantes.

Attention ! Même pour les travaux ne nécessitant pas d'autorisation, le porteur de projet doit suivre les règles du PLUm. L'adjoint au Maire le précise : « *Il faut être vigilant, les artisans ne connaissent pas toujours les réglementations. Prendre attache auprès du service Urbanisme de la ville est un pré-requis pour tout projet.* ». Un dossier bien préparé et complet, c'est l'assurance d'un projet qui avance !



D'INFOS : Conseil architectural et réglementaire possible sur rendez-vous au service urbanisme au 02 38 69 83 44 ou urba@olivet.fr





- AUCUNE FORMALITÉ
- DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)
- PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)
- AUTRE DEMANDE

**ANNEXES INDÉPENDANTES**

Abri de jardin, appentis, garage...

< 5 m²* < 20 m² > 20 m²**PISCINE ENTERRÉE
OU HORS SOL, BASSIN**< 10 m²*De 10 à 100 m² non couverte

- couverture de -1,80 m de haut
- avec couverture de +1,80 m de haut DP ou PC

● AMÉNAGEMENT DE BERGE**● COUPE OU ABATTAGE
D'ARBRES**sauf secteur ABF* et éléments
identifiés dans le cahier communal**EXTENSION, AMÉNAGEMENT
DE COMBLES, VÉRANDA**20 m² < DP ou PC selon la surface
de plancher finale < 40 m²**● PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES****TERRASSE NON COUVERTE**< 5 m² ou si hauteur de moins de 0,20 m
par rapport au terrain naturel*< 20 m² et hauteur de plus de 0,20 m
par rapport au terrain naturelDP ou PC si > 20 m² selon la surface**● FORAGE****SERRES**< 5 m²* < 20 m² > 20 m²**● PLANTATIONS****AUVENT, CARPORT, BÛCHER**< 5 m²* < 20 m² > 20 m²**● FENÊTRE DE TOIT, LUCARNE,
CHEMINÉE****● MODIFICATIONS DE FAÇADES**ravalement, huisseries, ouverture,
pompe à chaleur avec habillage**● CLÔTURES** portail, murs, grillages...**Le cas particulier
des clôtures**

Les clôtures participent à la composition du paysage urbain. Elles constituent une des identités de la ville. Elles font donc l'objet de recommandations particulières.

De façon simple et concrète, à Olivet, leur hauteur est limitée selon les secteurs. Les formes simples et le végétal sont à privilégier dans leur conception. Le cahier communal Olivet possède un volet illustré de recommandations « clôtures et plantations » : il est disponible sur le site de la ville.

**+ D'INFOS :**accéder au cahier
communal de
recommandations

* Tout projet en secteur ABF (Architecte des bâtiments de France) est soumis à autorisation



EXPRESSION

Cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques, majoritaire et minoritaires. Chaque mois, l'ensemble des tendances a la possibilité de s'exprimer dans cette page.

GROUPE MAJORITAIRE

Agir au quotidien et penser l'avenir : les deux piliers de notre action

Selon un récent sondage Ifop pour Inter-communalités de France, les Français font en premier lieu confiance à leurs élus locaux. Cette confiance a du sens et nous oblige. Elle traduit la solidité du lien direct entre élus de proximité et citoyens. Elle souligne que la démocratie se construit d'abord au niveau local, là où chaque décision a des répercussions concrètes.

Fidèle à cette conviction, nous faisons de la proximité bien plus qu'un slogan. À Olivet, c'est une pratique quotidienne, une méthode de travail constante pour toute l'équipe, inscrite dans notre feuille de route. Cette exigence nourrit notre compréhension de vos attentes et renforce notre engagement.

Chaque jour, sur le terrain, nous sommes à votre rencontre, disponibles, attentifs et réactifs autant que possible.

Nous avons fait le choix d'une gouvernance, fondée sur le dialogue permanent avec les habitants. Réunions de quartier, ateliers participatifs, visites à vélo, réunions avec les riverains... autant d'occasions de recueillir des idées, d'alimenter notre réflexion, de se confronter aux points de vue et d'enrichir chaque projet. Ces moments de concertation permettent d'ajuster en permanence nos décisions à la réalité du terrain et de répondre concrètement aux besoins exprimés.

Agir au quotidien nécessite parfois de se ré-interroger et de réajuster. Corriger un aménagement, améliorer un équipement, renforcer la sécurité n'a de sens que si ces actions s'ins-

crivent dans une vision d'ensemble et dans le respect des deniers publics. C'est pourquoi nous veillons à relier chaque proposition à un objectif clair : celui de l'intérêt général. Nous cherchons en permanence le compromis le plus juste, qui conjugue efficacité immédiate et bénéfices pérennes. Nous sommes dans cette dynamique pour le bien-être de toutes les générations.

Être élu dans une ville, c'est ainsi conjuguer le présent et le long terme. C'est à la fois écouter et anticiper, comprendre les attentes immédiates tout en préparant l'avenir. C'est ce que nous faisons pour Olivet, avec méthode, pragmatisme et agilité. Nous avançons ensemble, sans nous laisser distraire par des petites polémiques, avec la conviction que chaque action engagée aujourd'hui façonne durablement une ville pour demain.

Le groupe majoritaire Olivet 2020

GROUPES MINORITAIRES

Nous détournant momentanément des malheurs du monde, des évolutions environnementales et des soubresauts de la politique nationale, nous envisagerons ici une question bien locale pleinement dans les compétences des élus locaux... celle des salles publiques à Olivet. Lesquelles ? Toutes celles qui bénéficient des financements communaux : salles de classes (bientôt transformées en bureaux de vote ?) et salles polyvalentes

des écoles dont l'utilisation hors temps scolaire sera à organiser. Salles accueillant spectacles, concerts, répétitions, expositions... Salles pour la pratique sportive, musicale, artistique des adultes ou des enfants que proposent institutions et associations... Salles à entretenir, nettoyer, équiper, rénover... Toutes sont un élément essentiel de la vie démocratique et citoyenne !

Engageons donc un inventaire précis de de

leur état (cf la belle salle Poulenc du conservatoire, fermée pour malfaçons lors des travaux de l'Alliage), de leur fréquentation (combien de locations pour la si coûteuse salle du Donjon?), de la qualité de leur nettoyage, de leur isolation, de leur polyvalence et de ses limites. Voilà pour une équipe municipale un enjeu citoyen, qui impose la concertation entre élus, services, associations et usagers.

Chantal Blot, Emilia N'Diaye et Vivien Pelletier - Groupe Olivet Ecologique & Solidaire

Ecole Cerisaie, suite...

Suite au conseil municipal de fin septembre, dans un article paru dans la presse locale le 1er octobre, M. le Maire fait état d'un groupe de travail constitué de parents élu(e)s au conseil d'école, de la directrice, des enseignants, d'agents municipaux, et que l'ad-joint à l'Enfance.

Une déléguée départementale de l'éducation nationale, membre de droit du conseil

d'école n'a pas été invitée. Suite à un courrier demandant sa participation à ce moment de réflexion sur le réaménagement de la cour, elle reçut une réponse négative sans explication. Elle se présente toutefois à cette réunion pour insister sur la légitimité de sa présence mais part car on lui propose alors d'y assister mais sans intervenir, ce qu'elle n'accepte pas. C'est une grande première sur Olivet où un représentant des DDEN est

traité de la sorte. Pour empêcher l'expression contradictoire, on "vire celui ou celle susceptible de contrarier la voix du «Prince».

Comme aux Etats-Unis ! quoi !
Ecarter les DDEN de tout débat c'est une atteinte au symbole qu'ils représentent, pour lequel ils militent bénévolement : « la défense de l'école publique laïque ».

Dominique Ragon - À Gauche Pour Olivet

Chaque détail compte...

Une politique de proximité repose sur l'attention portée aux détails du quotidien. Ils contribuent à notre qualité de vie d'aujourd'hui et font notre ville de demain. Cela se traduit par la volonté de répondre concrètement à nos besoins immédiats à travers une vigilance accrue, une écoute attentive à un problème précis remonté par celui qui

au jour le jour y est confronté, exemple : croisement difficile des flux d'usagers sur un aménagement de voirie fraîchement réalisé, capacité d'accueil limitée pour nos enfants dans nos centres culturels et sportifs... (voir même scolaire), sentiment d'insécurité sur un parking, etc...

Négliger ces ressentis rompt le lien de confiance avec l' élu, l'éloigne du cœur de sa mission, celle d'être un acteur facilitateur

du quotidien. Le contexte politique national nous montre à quel point les certitudes de nos grands visionnaires nous ont plongés dans la crise que nous subissons actuellement. Avoir un cap, n'oblige pas à regarder dans une seule direction, parfois lointaine, sans tenir compte de ce qui nous entoure ici, d'autant plus que cette vision peut s'avérer être un mirage !

Gile de Sousa - Olivet près de vous



PORTRAIT

Estelle ROSSIGNON

AU SERVICE *des familles*

Il y avait au moins deux bonnes raisons de rencontrer Estelle Rossignon, ce mois-ci, la présidente de l'École des parents et des éducateurs du Loiret (EPE45) : l'organisation d'un premier forum lecture le 15, et déjà deux années de présence à la Maison de la parentalité. Rencontre.



Tout a commencé il y a presque quinze ans, quand elle cherchait des réponses pour accompagner deux de ses enfants porteurs de troubles DYS et TDAH*. « J'ai découvert l'EPE45 par un groupe de parole encadré par une psychologue, où l'on peut échanger et être aidé. C'est précieux. » Depuis, elle n'a plus quitté l'association, enchaînant les rôles : référente, trésorière puis présidente depuis trois ans. Tout cela, en parallèle d'un « travail à temps partiel » comme elle le dit simplement, et d'autres engagements dans le domaine du handicap.

« La structure gagne vraiment à être connue. Les parents cherchent des réponses sur leurs problématiques : les réseaux sociaux, le harcèlement, la communication en famille, les injonctions éducatives contradictoires, la vie avec un enfant différent... » Avec une équipe de trois salariées, 40 bénévoles et une cinquantaine de professionnels, l'association cible toutes les familles du département. Le programme est riche et vient en complémentarité de celui de la Maison de la parentalité. 166 actions et projets

sur la seule année 2024, et des incontournables : les matinées jeux, les cafés des parents, les ateliers, les groupes de parole. « Ce mois-ci, nous avons une conférence sur l'orientation des élèves de 3^e », précise Estelle. « Et il nous reste des places dans les groupes de parole DYS/TDAH », glisse-t-elle au passage.

Jamais à court d'idées, l'EPE45 lance, en lien avec les acteurs du territoire olivétain, un premier forum *Lecture pour tous, tous à la lecture*, avec un focus sur l'accessibilité de la lecture pour les enfants DYS, le samedi 15 novembre après-midi à l'Alliage. « Même s'il est préférable de s'inscrire, on ne refusera personne. Il faut venir ! »

Alors oui, être parent, ce n'est pas toujours facile, c'est faire de son mieux, et c'est déjà beaucoup. « Un parent qui se questionne peut venir à la Maison de la parentalité. Il sera écouté, soutenu et orienté si besoin. Le parent parfait n'existe pas ». L'EPE45 et les acteurs de la Maison de la parentalité sont là pour accueillir et accompagner, sans jugement.

« Le parent
parfait
n'existe pas. »



D'INFOS : Maison de la parentalité - EPE45 : 504 avenue du Loiret – programme complet chaque mois dans la rubrique « famille » du OH* Sortir

Forum lecture pour tous :
à lire en page 7

* dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

ArretonsLesViolences.gouv.fr

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
173919**

NUMÉROS
D'URGENCE

17 SMS **114**

